GROUPEMENT REGIONAL ECONOMIQUE DES VALLEES DE L'OURTHE ET DE L'AMBLEVE

(asbl GREOA)

COMMUNE DE TROOZ

PROGRAMME COMMUNAL DE DEVELOPPEMENT RURAL

Réunion des groupes de travail GT Infrastructures de rencontre Mardi 8 décembre 2015, 19h00 Salle des mariages, rue de l'Eglise 22, 4970 Trooz

Présents : O. BALTUS, S. DEHOUSSE, R. FANIELLE, J. MARTIN, E. VENDY, C. BEUKEN, B. DE WALQUE, D. DE TEMMERMAN, N. PIROTTIN

GREOA: A. BARTHELEMY, A. LEUSCH

1. Introduction

Lors de cette soirée, une synthèse des projets relatifs aux infrastructures de rencontre évoqués lors des consultations citoyennes et des groupes de travail a tout d'abord été présentée. Dans un second temps, les projets ont été abordés successivement avec pour objectif de développer les premières idées émises et ainsi de prévoir quels sites seront visités et comment seront invités les citoyens et les associations concernés.

2. Projets

a. Aménager l'ancien terrain de basket de Fonds de Forêt (parking ou endroit de convivialité ou terrain sportif)

Les habitants de Fonds de Forêt sont à l'origine de cette demande. Le personnel communal nous informe que ce projet est en cours de réalisation, une zone de parking et une zone de jeux sont en cours d'aménagement. Cet espace ne fera donc pas l'objet d'une nouvelle réflexion ni d'une visite de terrain.

b. Aménager la place du village de Forêt (bancs, espaces de convivialité, etc.) et installer une plaine de jeux dans le village

La demande émane des habitants de Forêt-village et du Comité de Forêt-village. La création d'une plaine de jeux semble être un investissement trop coûteux aux yeux des citoyens présents. La vétusté des jeux actuels est néanmoins pointée. Les agents de développement rappellent qu'un des objectifs du PCDR est l'obtention de subvention pour la réalisation de projets. Afin d'améliorer l'aspect de la place et de diminuer la quantité d'espaces à entretenir, il est suggéré de restaurer la mare qui était située devant l'église. Un point d'attention est émis quant au fait que la place est classée et que si des modifications étaient envisagées, elles devraient se faire en concertation avec les administrations en charge du patrimoine.

c. Aménager l'ancienne buvette du football de Nessonvaux pour y organiser des activités de sensibilisation à la nature et à l'environnement

Cette demande a été émise à l'occasion du GT environnement, par le Cercle horticole, ainsi que par le rucher du Chanteloup. Le besoin d'un local en vue de réaliser des activités didactiques autour de la nature avait été identifié. Le bâtiment devrait être équipé en eau courante et électricité. Les abords de la salle devraient être aménagés et une mare didactique pourrait être créée. Il est ajouté lors de cette soirée que le village de Nessonvaux manque d'une infrastructure communale pour accueillir des évènements publics ou privés. Cet espace pourrait se prêter également à cette fonction.

d. Aménager la place Vandervelde de Nessonvaux pour la rendre plus conviviale

Les habitants de Nessonvaux sont à l'origine de cette demande. La petite place est peu conviviale et est utilisée comme parking. Lors de la discussion, il apparaît qu'un changement de vocation semble difficile, le village souffrant déjà d'un problème de stationnement. D'autres possibilités de lieu pourraient être cherchées pour y créer un espace de rencontre. Il est néanmoins suggéré que cet espace soit envisagé dans une vision plus globale d'amélioration de l'ensemble des venelles qui forment ce quartier. Ces dernières ayant un grand potentiel esthétique et convivial. Il est souhaité que des petits aménagements, des fleurs, etc., soit d'ores et déjà envisagés par la commune.

e. Aménager la place Emile Vandervelde de Fraipont

Ce projet a précédemment été évoqué à plusieurs reprises par les habitants de Fraipont, le Contrat de Rivière Vesdre, le Comité des fêtes de Fraipont-village et le GT « environnement » de la CLDR. L'état d'avancement de la réflexion est présenté par M. Baltus. Le souhait serait de rendre à la place un rôle central autour duquel pourraient se redévelopper convivialité, commerces et tourisme. Les premières propositions de ce réaménagement de la place sont la mise en valeur du patrimoine, de la Vesdre et du ruisseau du Havegné. Elle pourrait devenir le départ de promenades; un banc et une poubelle pourraient être installés ainsi qu'un kiosque touristique, un râtelier vélo et des wc publics. Divers éléments seront à prendre en compte tels que la Nouvelle école El Nô, les aspects de mobilité, de sécurité et de stationnement de la place.

f. Rénover la Salle Floréal de Fraipont

Cette demande émane des habitants de Fraipont. Ils souhaiteraient que la qualité de l'infrastructure soit améliorée, notamment la cuisine, les sanitaires et la ventilation du bâtiment. Un citoyen évoque la possibilité qu'elle soit, en journée, un lieu d'accueil convivial pour les personnes âgées, avec notamment la possibilité de s'y restaurer. Les problèmes d'isolation et de chauffage sont soulevés. La gestion du parking devra également faire partie intégrante de la réflexion. Il est déjà proposé de travailler sur l'information des occupants de la salle sur la présence de parkings à proximité. Afin de rendre le lieu plus pratique et plus convivial lors des nombreuses manifestations qui s'y déroulent, des aménagements techniques tels que tentures de scène ou support pour vidéo projecteur sont souhaités.

g. Aménagement de convivialité et espace didactique sur la thématique de l'eau au Ry de Vaux

Cette demande a été émise lors du GT Environnement en collaboration avec le Contrat de Rivière Vesdre. Le personnel communal nous informe que des projets d'aménagement y sont déjà en cours. Cet espace pourrait être intégré à une réflexion plus générale concernant l'ensemble des ruelles et venelles de ce type, structurées autour des cours d'eau et présentes dans ces quartiers de la commune.

h. Aménager le rez-de chaussée de la chapelle de Trooz en infrastructure de rencontre

L'idée de ce projet avait été évoquée lors des GT. La commune n'est actuellement pas propriétaire de la chapelle. Elle pourrait sous certaines conditions de réaffectation à finalité sociale l'acquérir pour un euro symbolique. Des discussions en ce sens sont actuellement en cours avec l'Evêché. M. Vendy expose la possibilité de voir une partie du projet géré par une coopérative immobilière. Les travaux seraient effectués par cette dernière. La chapelle pourrait être divisée en deux sur sa hauteur. L'étage abriterait deux appartements à loyer modéré. Ceux-ci reviendraient à la coopérative qui paierait ainsi son emprunt. L'espace du rez-de-chaussée serait à disposition de la commune. Ses aménagements pourraient faire l'objet d'une fiche PCDR. Ce projet permettrait tout à la fois de préserver le patrimoine, d'offrir deux logements à loyer modéré sur la commune et un espace à exploiter par la commune au rez-de chaussée. La destination de cet espace est ensuite discutée. Un citoyen rappelle que dans un périmètre peu éloigné se situent déjà plusieurs projets d'infrastructures à vocation touristique. Est évoquée la possibilité d'y accueillir une salle de rencontre polyvalente permettant notamment d'accueillir un GAC. Par ailleurs, les maisons de jeunes de la commune n'ont pas une superficie d'accueil suffisante que pour leur permettre d'être reconnues par la Communauté Française. Cette affectation pourrait être envisagée. Le grand manque ressenti en ce qui concerne l'accueil de la petite enfance sur la commune est rappelé. L'opportunité d'y créer un lieu d'accueil mis à disposition des gardiennes ONE est soulevée. Ce projet de création de ce type d'infrastructure avait été proposé lors de la réunion concernant les services à la population.

i. Aménager une infrastructure de rencontre et les abords de la gare de Trooz

Depuis les premières réunions citoyennes, les projets ont évolué. Actuellement, les espaces de la gare ont tous une fonction dévolue. Une réflexion peut néanmoins se poursuivre en lien avec d'autres thématiques. En effet, dans le futur, une liaison cycliste aboutirait à la gare. Des aménagements de mobilité et de convivialité liés au tourisme pourraient dès lors être envisagés. Il est néanmoins rappelé que la plupart des terrains de ce lieu sont propriété de la SNCB.Or, pour rappel, le développement rural n'intervient pour des projets que dans la mesure où ils concernent des propriétés communales.

j. Aménager le bâtiment contigu à la Maison de la laïcité et le Maka

Ce projet avait été précédemment été évoqué lors des consultations citoyennes, notamment par la Maison de la laïcité. En ce qui concerne le Maka, un projet communal en prévoit la restauration et la réaffectation en espace à vocation touristique. Quant à la maison de la laïcité, elle souhaiterait étendre ses activités au bâtiment adjacent pour bénéficier de plus de

locaux. Les citoyens présents expliquent qu'il serait en effet opportun d'encourager les activités de cette association et que, de plus, ces locaux sont mis facilement à disposition d'autres activités de la commune. Une citoyenne rappelle que les locaux de la maison des jeunes situés également sur le site nécessiteraient également des travaux importants de rénovation. Dans un projet plus global de rénovation de l'ensemble la question de la rénovation et la réaffectation du château de la Fenderie dans le futur est également soumise. Une réunion rassemblant les différents utilisateurs potentiels du site pourra être organisée

k. La Tourette

Ce projet a été évoqué lors des consultations citoyennes. Un participant explique l'ébauche de projet. Il s'agirait de remettre en valeur un des points de vue de la commune situé à Nessonvaux, par des aménagements de convivialité et une table d'orientation. Ce site se trouve sur un ancien itinéraire de promenade qui serait revalorisé. Un membre rappelle que des promenades existantes ont un parcours similaire. La place de Nessonvaux, pour laquelle des aménagements sont également proposés pourrait être le départ de ce circuit.

1. Réflexions complémentaires

- Lors des consultations citoyennes, le souhait a été émis d'installer des plaines de jeux dans les villages. Lors de cette soirée, la possibilité de créer une grande zone de loisirs est évoquée. Cette idée ne semble pas pertinente pour tous les participants. La possibilité de maintenir des espaces verts dans tous les quartiers parait plus appropriée leur accès pouvant être quotidien et non exceptionnel pour les habitants. De plus, des zones de loisir auxquelles peuvent accéder les trooziens existent dans les communes avoisinantes. L'ensemble des villages semble être bien pourvu en espaces accessibles pour le jeu ou la détente, à l'exception de Nessonvaux. En effet, le terrain sur lequel se réunissent actuellement les jeunes est destiné à être prochainement construit.
- Une série de réflexions complémentaires sont formulées par les participants :
- Un citoyen souhaiterait qu'un projet soit mis en œuvre pour la « maison du passeur », mais il semblerait que cette propriété ne soit pas communale.
- Une réflexion sur la place du marché de Trooz est souhaitée.
- A La Brouck, l'espace vert derrière l'école pourrait être remis en état, un espace vert plus convivial pourrait y être aménagé et accueillir de petits espaces de convivialité.
- Les murs en pierre sèche du chemin de la croix situé en face de la salle Floréal sont en mauvais état. Il serait souhaité que ceux-ci fassent l'objet d'un projet de restauration.
 M. De Temmerman rappelle que des partenariats sont possibles avec l'asbl Qualité Village Wallonie pour ce type d'interventions.

• Des participants évoquent à nouveau la possibilité que les GT puissent disposer d'un lieu permanent où se rassembler pour poursuivre les diverses réflexion. Le souhait est notamment émis de disposer de cartes et d'outils visuels comme support à ce travail. Des cartes pourraient être fournies par le GREOA. M. De Temmerman annonce des contacts pris pour éventuellement pouvoir utiliser un local de la croix rouge. Les locaux situés dans la gare sont également évoqués.

3. Suite du processus

Afin de poursuivre la réflexion, des visites de terrain seront organisées au printemps 2016. Les participants aux GT, les citoyens et les associations concernées y seront conviés, entre-autres moyens, par l'intermédiaire d'un affichage et des publications locales. Il est convenu que ces visites soient organisées un samedi ou un dimanche. Les citoyens présents manifestent le souhait que cette journée de travail soit conviviale. Les déplacements pourraient, si les conditions pratiques sont réunions, se faire avec le car communal. Un petit déjeuner d'accueil ainsi qu'un verre de l'amitié à l'issue de la réunion créeraient également un climat propice aux échanges. Les modalités d'organisation pratique seront envisagées par le GREOA en concertation avec la commune.

La réunion se termine à 21h30 par le verre de l'amitié.